

Suivi questions CA salle 11 décembre 2024 - 19 h									
#	Heure de fin	Le citoyen veut-il lire sa question ?	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
0									
1	12-11-24 18:39:26		Martin	Hamel	Association pour la mobilité active du Sud-Ouest	Quel est le rôle légal de l'arrondissement et de la Ville au coin de la rue de l'église et Saint-Patrick. Et quels sont les informations qui pourraient faire bouger les ministères des transports.	BD : très étonnée que Parcs Canada ne soit pas au courant de la volonté de l'arrondissement de déneiger la piste du Canal de Lachine. Afin de relier la rue Hadley au canal de Lachine, le plus simple est de passer par la rue de l'Église. Mais c'est un secteur accidentogène, la conception est à revoir. L'Arrondissement va communiquer avec le ministère des Transports. Les trois partenaires (MTQ, Parcs Canada et arrondissement) doivent travailler ensemble.		
2	12-11-24 18:47:44		Martin	Cournoyer		Ruelle verte	BD : le programme de ruelles vertes a été revu par l'Ombudsman de Montréal afin de rendre plus clair le guide de ruelles vertes. Le guide a été suivi à la lettre lors de l'implantation de la ruelle. Le mandataire a contacté les voisins et a transmis l'information au Bureau de projets. Suite à ça les plans sont réalisés et transmis au comité de ruelles. Le comité consulte les propriétaires afin de savoir si des aménagements peuvent être installés à l'arrière des propriétés. Il y a eu une erreur laquelle a été corrigée. Il est toujours possible d'entrer et de sortir de la ruelle. Le comité de ruelle a été formé en 2023.		

## Suivi questions CA internet 11 décembre 2024

#	Heure de fin	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	12-6-24 13:35:17	Kevin	Copps		Que la rue des Bassins à l'ouest de la rue des Seigneurs demeure un cul-de-sac	La rue des Bassins à l'ouest de la rue des Seigneurs est présentement un cul-de-sac. La Ville et l'arrondissement ont obligé le promoteur des condos du Canal à installer l'entrée au stationnement sous terrain sur la rue William afin de limiter la circulation sur la rue des Bassins. Ceci a été fait aux grands frais du promoteur des et propriétaires de condos. Nous favorisons un environnement paisible et sécuritaire pour les résidents, jeunes et moins jeunes. Il paraît que l'arrondissement a l'intention de faire de la rue des Bassins une rue de transit vers la rue William ce qui briserait notre tranquillité, et va à l'encontre des tous les efforts et dépenses du promoteur des condos sur la rue. En demeurant un cul de sac, cela permettrait aussi l'installation d'un petit ilot de fraîcheur avec 2 arbres et des bancs pour les citoyens de se côtoyer. Il n'y que 8 arbres sur ce tronçon de rue. Êtes prêts à étudier la possibilité que la rue des Bassins demeure un cul-de-sac?	BD : depuis le PPU 2013, il est prévu que la rue soit ouverte. La rue est toute petite, un terrain va être cédé à la Ville. Possible que la rue soit juste en sens unique au lieu d'un double sens.		

2	12-7-24 7:41:20	Géraldine	Garceau-Pellerin	CDC Solidarité Saint-Henri	Haltes-chaueur et fraîcheur	Quels espaces intérieurs pourraient être définis comme des halte-chaueur et/ou fraîcheur dans l'arrondissement de façon pérenne et structurante, est-ce qu'il serait possible que les chalets de parc soient utilisés pour cet usage?	BD : il s'agit d'un financement par le gouvernement et d'une coordination par la Ville-centre. Les chalets de parcs ne sont généralement ni chauffés ni climatisés.		
---	-----------------	-----------	------------------	----------------------------	-----------------------------	---	---	--	--

3	12-7-24 11:19:23	Sarah	Trudeau		École Griffintown	Est-ce qu'avoir une école dans Griffintown fait partie de vos priorités? Si oui, à quels sont vos gestes concrets que vous posez pour accélérer les délais? Les délais d'ouverture sont trop long et les avancements si petits, c'est très décourageant.	BD : effectivement, le délai est long. M. Beaudry et moi avons écrit au ministre pour lui demander de s'impliquer dans le dossier. Tout le monde est d'accord pour la cession de terrain. Il reste l'enjeu de la décontamination.		
---	------------------	-------	---------	--	-------------------	--	---	--	--

4	12-7-24 16:04:35	Elyse	Laurin		Refus d'étude de permis de construction	Bonjour, le dépôt d'une demande de permis de construction est refusé pour une technicalité. Sur mon compte de taxe foncières, 4 lots sont rassemblés sur un même compte. C'est le pourquoi du refus de dépôt. J'aimerais trouver une solution à ce problème. Les délais sont déjà assez long avant une approbation, cette technicalité rallonge encore plus les délais.	BD : il y a une technicalité à régler mais le dossier n'est pas bloqué. De l'aide sera apportée par l'arrondissement afin d'avoir 2 comptes de taxes séparés.		
---	------------------	-------	--------	--	---	---	---	--	--

5	12-7-24 17:32:32	Myriam	Hanahem		Probleme avec le depot d'un permis	Demander de permis pour construction neuve déposé le 15 Novembre. Problème de compte de taxes qui empêche le processus de depot. Malgré différente proposition pour résoudre le problème. Pas de retour de la personne responsable à l'arrondissement	Voir la réponse ci-dessus.		
---	------------------	--------	---------	--	------------------------------------	---	----------------------------	--	--

6	12-8-24 19:52:18	Katherine	Latour		Suivi maison laissée à l'abandon [redacted] rue Briand	<p>1. Nous aimerions être informés quant à la procédure à suivre pour que la ville applique son règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments auprès du propriétaire de cette maison afin de remédier à la situation et éviter que celle-ci se transforme en ruine. 2. Pouvons-nous être informés du fait que le propriétaire a inscrit ou non cette maison sur le registre qui découle de cette réglementation pour veiller à ce que quelqu'un assure son entretien ? Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mes questionnements.</p>	<p>BD : des interventions ont eu lieu concernant le chauffage. MAH : le propriétaire a été contacté. Suivi serré effectué. L'inscription au registre n'est pas prévue pour le moment.</p>		
---	------------------	-----------	--------	--	--	---	---	--	--

7	12-10-24 16:32:58	Dominique	Mandeville	nil	stationnement	<p>J'habite sur la rue Centre et possède une voiture. Depuis l'implantation de parcomètres sur la rue, il m'est devenu impossible de stationner à proximité de chez moi et ce malgré le fait que je me sois procurée une vignette. Puisque la rue Centre est une rue à la fois résidentielle et commerciale, est-ce que le conseil d'arrondissement pourrait considérer que certaines zones de stationnement avec parcomètre soient gratuites pour les détenteurs de vignettes? Cette réglementation est en vigueur dans plusieurs arrondissements à Montréal. Je me suis procurée une vignette et je trouve juste de payer pour l'utilisation de la rue, pour me stationner, malgré le fait que dans le Sud-Ouest, hormis les constructions plus récentes, les citoyens n'ont pas d'espaces de stationnement privé. Je trouve cependant beaucoup moins juste de devoir débarquer mon épicerie et devoir aller me stationner sur une rue avoisinante ou encore devoir marcher 2 à 3 coins de rue à 23h le soir, à mon âge surtout.</p>	<p>BD : les élus ont pris du temps avant de décider d'implanter des parcomètres en raison de la présence de logements au-dessus des commerces. Cependant, on a constaté que des gens venaient se garer pour la journée et non pour les commerces. Plusieurs mesures ont été implantées : parcomètres, zone 15 minutes et augmentation des zones de vignettes. La vignette offre une capacité de stationnement dans un secteur et non une place de stationnement.</p>		
---	-------------------	-----------	------------	-----	---------------	--	--	--	--



8	12-10-24 23:34:22	louis	poisson		Bruit	<p>Joyeux Noel aux citoyens et citoyennes du Sud-Ouest. Et à leurs élus itou. Au point 40.22, le conseil va réduire des normes de bruit acceptables pour les résidents vivant dans les 30 mètres autour de deux salles de spectacles. Première question: pourquoi pas 10 ou 40 mètres, selon les saisons ou le style musical; ? D'autres endroits bruyants ailleurs pourront-ils réclamer à l'avenir les mêmes accommodements raisonnables? L'opinion scientifique de différents chercheurs reconnus comme M. Tony Leroux de la faculté d'audiologie de l'Université de Montréal devrait être sollicitée de façon préventive selon moi. En espérant que les résidents visés seront informés autrement que par une feuille de papier collée à leur porte ultérieurement.</p>	<p>BD : le but du règlement est de l'appliquer. Il n'est pas possible d'établir des normes suivant le style musical. Le bruit est une science, l'acoustique est de la physique. Recommandations basées sur celles d'une acousticien. On vise à régler le problème à l'extérieur.</p>		
---	-------------------	-------	---------	--	-------	---	--	--	--

9	12-11-24 0:27:08	Pierre	Marcoux		Animation hivernale au futur parc des Eaux cachées	Bonjour Je félicite l'arrondissement d'avoir prévu une patinoire réfrigérée dans le parc du Bassin à bois. L'arrondissement se prépare à aménager le parc des Eaux cachées. Ce parc sera conçu en période estivale comme un parc éponge qui permettra d'emmagasiner un surplus d'eau lors de fortes pluies. De notre compréhension, il va avoir un point bas dans la plaine gazonnée pour accumuler l'eau de pluie. Question Que prévoit l'arrondissement comme aménagement hivernal de ce parc ? Nous proposons que l'arrondissement prévoie une petite butte de glisse d'environ 2 m de hauteur afin de permettre la glissade en luge par de jeunes enfants. Sous-question Prévoyez-vous mettre une borne-fontaine et un point d'alimentation électrique (600 V) dans le parc pour permettre l'enneigement avec un canon à neige ? Sachez, M.Dorais que je suis disponible pour rencontrer le Service des sports de l'arrondissement pour que je puisse donner mes suggestions sur l'animation hivernale de ce parc.	BD : pas d'enneigement prévu au parc des Eaux-Cachées		
---	------------------	--------	---------	--	--	--	---	--	--

Suivi questions CA salle 22 janvier 2025 - 14 h 30								
#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
AUCUNE QUESTION								

Suivi questions CA Internet 22 janvier 2025 - 14 h 30									
#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-01-21 10:07	David	Schlachter		Déneigement du sentier du canal Lachine à l'ouest d'Atwater	Lors de la dernière réunion du conseil d'arrondissement, nous avons discuté du déneigement du sentier du canal de Lachine à l'ouest d'Atwater. Avons-nous des nouvelles de Parcs Canada à ce sujet?	CS : Des échanges ont eu lieu avec Parc Canada et nous aurons plus d'informations à transmettre lors de la prochaine séance du conseil d'arrondissement.		
2	2025-01-21 13:52	Janson	Quessy		Révision du refus d'un permis	Demande de révision du refus de la demande de permis # [REDACTED] prétextant le Règlement 01-280 Art : 257.1	CS : Nous avons eu confirmation que ce dossier est réglé et que le permis sera autorisé.		
3	2025-01-21 21:36	Mathieu	Prevost	Collectif pour une école primaire à Griffintown	École primaire à Griffintown	École primaire à Griffintown : Bonjour, pourriez-vous SVP partager ou en sont les démarches autour de la cession ou du partage du parc Bassins à Gravier, afin d'être utilisé comme cour pour la future école. Pourriez-vous SVP confirmer quand vous prévoyez être en mesure de faire une offre à la CSSDM.	CS : Nouvelles à venir lors de la prochaine séance du conseil d'arrondissement.		